

**Condition Générales de Vente  
suivi du règlement intérieur de l'association :**

NB : Ces conditions générales de vente et règlement sont acceptés lors du paiement de votre adhésion / cotisation en ligne via helloasso.

**Activités YOGA DU SON et DANSE STREETJAZZ**

**CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION YOGA DU SON :**

Chant du monde - yoga du son amène harmonie, un° corps/esprit et transformat° intérieure à son rythme. mantras, chants, sons répétés ensemble tout en étant libres et guidés. ça permet l'explorat° de la voix et le lâcher-prise.

Transmission orale lors du cours.

Si intéressé, possibilité de prendre l'option « mantras écrits » (voir ci-dessous)

Inscript° nécessaire.

2 mardi/mois à 20h30 à Saint-Hélen.

Durée : 1h15 Pr adhés° annuelle av. v.14/06/24, utiliser code promo.

Les dates : 17/09, 24/09, 1/10, 15/10, 5/11, 19/11, 3/12, 17/12, 7/01/25, 21/01, 4/02, 25/02, 11/03, 25/03, 1/04, 22/04, 6/05, 20/05, 3/06, 17/06.

Adhésion & Initiation - 1 mois de découverte (selon dates définies)

**TARIFS DES ADHESIONS / COTISATIONS :**

**Adhésion & Initiation - 1 mois de découverte (selon dates définies)**

Vous souhaitez découvrir. C'est ce tarif pour réserver et découvrir le yoga du son (1 mois soit 2 dates selon calendrier) Adhésion est déduite du montant de la cotisation à l'année si vous souhaitez vous inscrire suite à la séance. 35€

**YOGA DU SON ANNEE 2024-25**

2 RDV par mois de septembre à juin (hors vacances scolaires) voir calendrier joint suite au règlement de la cotisation. 1er cours le mardi 17 septembre 2024. 1 mardi sur 2 hors vacances scolaires - jusqu'au 17 juin 2025. cours d'1h15. 260€

**YOGA DU SON 2024-25 (Paiement 1/2)**

En 2 fois : payer une partie en juin et l'autre en septembre pour valider votre cotisation. Utiliser votre code promo maintenant. Un email fin août vous invite à payer le reste de la cotisation avant la 1ère séance de l'année. 1ère partie engagée. 130€

**Yoga du son (paiement 2/2)**

Pour ceux qui paient en 2 fois. Paiement de août - septembre 2024. 130€

**Option : mantras écrits : 34 €**

OPTION individuelle VALABLE POUR ADHESION A L'ANNEE UNIQUEMENT. Tous les mois et demi dès octobre, un fichier pdf vous est envoyé avec les principaux mantras travaillés ensemble (par email).

**CODE PROMO :**

- **pour les adhérents de l'année précédente : -10 % (valable pour acti yoga du son et streetjazz sur une activité. Si combiné, promo non valable).**

- **pour les adhérents – initiés (1<sup>er</sup> tarif) qui souhaitent prendre la cotisation à l'année : code promo (qui déduit le prix de l'adhésion – initiation) envoyé à l'issue de leur 2ème séance.**

**MODALITES DE PAIEMENT :**

**via la plateforme participative helloasso.**

- **Possibilité de payer en 2 fois la cotisation** (fin juin et septembre, avant le début de la première séance pour bénéficier de la promo).

- **Facilitation de paiement :** Si besoin de plusieurs mensualités, contacter [assobienetre talents@gmail.com](mailto:assobienetre talents@gmail.com).

**Pas de remboursement possible.**

1 mois de découverte de l'activité (tarif ci-dessus) pour participer aux 2 séances du mois est possible. A l'issue, la personne s'engage sur l'année si elle souhaite. La personne qui contracte une cotisation pour le yoga du son accepte l'engagement financier sur l'ensemble de la durée de la cotisation.

**CGV Danse Streetjazz en page 2 / Règlement intérieur en page 3**

**CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION DANSE STREET JAZZ :** Diplômée Chorégraphe, Concepteur de spectacles, Pauline Racinne propose ses cours jeunes-adultes (+10ans) à la salle Coëtquen, à St Hélien le mardi à 19h20. Un cours d'1h qui permet de développer souplesse, précis° du schéma corporel, travail du corps, tonicité, sens du rythme, coordination, esprit d'équipe grâce à des exercices diversifiés. Puis l'apprentissage de chorégraphies pour acquérir de la technique et évoluer au fur et à mesure.

**Cotisation danse streetjazz Adultes - 190€**

**Cotisation danse streetjazz Jeunes (10-18 ans) 170€**

**Cotisation combiné danse streetjazz / yoga du son**

1er cours le mardi 17 septembre 2024 jq'au 17 juin 2025.

DANSE STREETJAZZ : Cours hebdomadaire de danse 19h20 – 20h20 & YOGA DU SON : 2 RDV par mois de sept. à juin (hors vacs) 1 mardi/2 (hors vacs scolaires) 20h30-21h45 : 405€

Possibilité en 3 fois : 135€ x3 : 405€.

(1er paiement en juin, puis le 2ème en août et 3ème en septembre).

Un rappel vous est envoyé pour les paiements suivants.

**CODE PROMO :**

- **pour les adhérents de l'année précédente : -10 % (valable pour acti yoga du son et streetjazz sur une activité. Si combiné, promo non valable).**

**MODALITES DE PAIEMENT :**

**via la plateforme participative helloasso.**

- **Possibilité de payer en 2 fois la cotisation** (fin juin et septembre, avant le début de la première séance pour bénéficier de la promo).

- **Facilitation de paiement :** Si besoin de plusieurs mensualités, contacter [assobienetretalents@gmail.com](mailto:assobienetretalents@gmail.com).

**Pas de remboursement possible.**

1 séance d'essai est offerte. A l'issue, la personne s'engage sur l'année si elle souhaite. La personne qui contracte une cotisation pour la danse streetjazz accepte l'engagement financier sur l'ensemble de la durée de la cotisation.



**Bien-être & talents**

Info - résa : 06 59 71 24 50

[www.bien-etre-talents.com](http://www.bien-etre-talents.com)

**Règlement intérieur en page 3**

## Règlement intérieur des cours proposés par Pauline Racinne

- Pour participer aux séances, l'adhérent doit être à jour de sa cotisation.
- Être présent et ponctuel aux séances
- Si empêchement, prévenir l'intervenante au 06 59 71 24 50 dès que possible par SMS – concerne les groupes inférieurs à 10 participants.
  
- Apporter son matériel spécifique à l'activité / être en tenue approprié :
  - Danse street jazz : pieds nus ou en chaussettes – tenue souple – bouteille d'eau
  - Yoga / Yoga du son : tapis de sol ou coussin de méditation (zafu) – plaid – bouteille d'eau
  - Fit'danse : chaussures type « running » avec bon amorti – tenue souple – serviette – eau
  
- L'intervenante veille à poser le cadre de l'activité pour la sécurité des participants. Il est important de respecter les règles / consignes énoncées et si des questions se posent, c'est le rôle de l'intervenante d'y répondre et de trouver des solutions pour une bonne évolution dans la pratique.
  
- La responsabilité de chacun implique que chaque personne s'occupe de soi, en son nom et que chacun est libre de s'exprimer dans la limite du respect des autres.
  
- Si des remarques ou demandes sont à effectuer, merci de privilégier la fin du cours et de le faire en aparté avec l'intervenante.
  
- L'intervenante se réserve le droit d'utiliser les moyens qu'elle juge nécessaires pour une belle avancée harmonieuse de la pratique collective.
  
- Les enregistrements (audio, photo et vidéo) sont interdits.
  
- A votre arrivée dans l'association, un document pour le droit à l'image et enregistrement audio / vidéo dans le but de promouvoir l'activité sur les réseaux sociaux et sur la chaîne youtube de l'association.

Merci de votre compréhension.



**Bien-être & talents**

Info - résa : 06 59 71 24 50

[www.bien-etre-talents.com](http://www.bien-etre-talents.com)